

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : TheraCem Ca Base

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant :

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA  
1-847-534-6000, durant les heures d'ouverture normales  
[www.bisco.com](http://www.bisco.com)

##### Représentant CE :

Bisico France, 208, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France  
Téléphone : 33-4-90-42-92-92

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC – Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24h/24  
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887 (appel en PCV/à frais virés acceptés)

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 H335  
Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention  
Composants dangereux : Portland Cement; Propriétaire; Bisphenol A Diglycidylmethacrylate; Tetraethylene Glycol Dimethacrylate; Camphorquinone; Copper(II) Acetylacetonate  
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les vapeurs  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P280 - Porter un équipement de protection du visage, un équipement de protection des yeux, des gants de protection

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.  
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu et le récipient en utilisant les services d'une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux, excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ytterbium w/ Barium Glass	(N° CAS) NA	30 - 50	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Portland Cement	(N° CAS) 65997-15-1 (N° CE) 266-043-4	10 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
Ytterbium Fluoride	(N° CAS) 13760-80-0	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Brombenzenesulfonic Acid, Sodium Dihydrate	(N° CAS) 175278-64-5	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
BisGMA	(N° CAS) 1565-94-2	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Propriétaire	(N° CAS) propriétaire	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT RE Not classified
Propriétaire	(N° CAS) propriétaire (N° CE) propriétaire	< 1	Acute Tox. 2 (Oral), H300

Texte complet des mentions H : voir section 16

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible d'émanations toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Portland Cement (65997-15-1)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup> (Ciment portland; Belgium; Limite d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8 h)
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup> Poussières inhalables de ciment Portland ; Royaume-Uni ; Limite d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8 h ; Limite d'exposition professionnelle (EH40/2005) ; Poussières respirables de ciment Portland ; 4 mg/m <sup>3</sup> ; Royaume-Uni ; Limite d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8 h ; Limite d'exposition professionnelle (EH40/2005)

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Portland Cement (65997-15-1)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup> (Ciment portland; USA; Limite d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8 h ; Limite tolérable d'exposition (LTE) - Valeur adoptée ; Fraction respirable. La valeur concerne les matières particulaires ne contenant pas d'amiante et d'une teneur en silice cristalline inférieure à 1 %.)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains :

Gants de protection

#### Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Pâte de résine visqueuse.
Couleur	: Paille.
Odeur	: Acrylique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow (coeff. séparation)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Propriétaire (propriétaire)	
DL50 orale rat	N/A
DL 50 cutanée rat	N/A
DL50 cutanée lapin	N/A
CL50 inhalation rat (ppm)	N/A
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h

Propriétaire (propriétaire)	
DL50 orale rat	50 mg/kg (Rat)
Ytterbium Fluoride (13760-80-0)	
DL50 orale rat	N/A
DL 50 cutanée rat	N/A
DL50 cutanée lapin	N/A
CL50 inhalation rat (ppm)	N/A
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Propriétaire (propriétaire)	
LOAEL (oral, rat)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEL (cutané, rat/lapin)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEC (inhalation, rat, gaz)	N/A ppmv/4h
LOAEC (inhalation, rat, vapeur)	N/A mg/l/4h
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	N/A mg/l/4h

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

<b>Ytterbium Fluoride (13760-80-0)</b>	
LOAEL (oral, rat)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEL (cutané, rat/lapin)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEC (inhalation, rat, gaz)	N/A ppmv/4h
LOAEC (inhalation, rat, vapeur)	N/A mg/l/4h
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	N/A mg/l/4h

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé  
(exposition répétée)

<b>Propriétaire (propriétaire)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/A ppmv/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour

<b>Ytterbium Fluoride (13760-80-0)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/A ppmv/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.  
Toxicité aquatique aiguë : Non classé  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

<b>Portland Cement (65997-15-1)</b>	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l (LC50; 96 h)

<b>Ytterbium Fluoride (13760-80-0)</b>	
CE50 Daphnie 1	190 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Portland Cement (65997-15-1)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: non applicable. Aucune données (de test) n'est disponible concernant la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Non applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Non applicable
DThO	Non applicable

<b>Propriétaire (propriétaire)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau : Aucune données n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Portland Cement (65997-15-1)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: non applicable.

<b>Propriétaire (propriétaire)</b>	
Log Pow	-0,27 (valeur estimée)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation : non applicable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable  
N° ONU (IMDG) : Non applicable  
N° ONU (IATA) : Non applicable  
N° ONU (ADN) : Non applicable  
N° ONU (RID) : Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### - Transport aérien

Non applicable

### - Transport par voie fluviale

Non applicable

### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e décret de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Portland Cement est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Portland Cement est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

##### Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

Date de révision :

Texte intégral des phrases H et EUH :

Acute Tox. 2 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE Not classified	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Non classé
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H300	Mortel en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

FDS UE (Annexe II REACH)

# TheraCem Ca Base

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

---

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : TheraCem Ca Catalyst

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

BISCO, Inc.  
1100 W. Irving Park Rd.  
Schaumburg, IL 60193  
USA  
T 1-800-247-3368 or 1-847-534-6000  
[www.bisco.com](http://www.bisco.com)

##### Représentant pour la Communauté européenne

BISCO France  
208, allée de la Coudoulette  
13680 Lançon de Provence  
France  
T 33-4-90-42-92-92

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - Centre de communication d'urgence Hazmat 24 heures sur 24  
Etats-Unis: 1-800-424-9300 En dehors des États-Unis: 1-703-527-3887, appels à frais virés acceptés

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires	H335

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Contient :

Tert-butyl Peroxybenzoate, 2-Hydroxyethyl Methacrylate, Triethylene Glycol Dimethacrylate, Glass Filler

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Conseils de prudence (CLP)

- : P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs.
- P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
- P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise.
- P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
- P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale, une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals.

### 2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant	
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Triethylamine (121-44-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glass Filler	N° CAS: N/A	50 - 75	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate	N° CAS: 85590-00-7	10 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Triethylene Glycol Dimethacrylate	N° CAS: 109-16-0 N° CE: 203-652-6	10 - 30	Skin Sens. 1B, H317
2-Hydroxyethyl Methacrylate	N° CAS: 868-77-9 N° CE: 212-782-2 N° Index: 607-124-00-X	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Tert-butyl Peroxybenzoate	N° CAS: 614-45-9 N° CE: 210-382-2	1 - 5	Org. Perox. C, H242 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412
Triethylamine substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 121-44-8 N° Index: 612-004-00-5	< 1	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Corr. 1A, H314
2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol	N° CAS: 128-37-0 N° CE: 204-881-4	< 1	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Triethylamine	N° CAS: 121-44-8 N° Index: 612-004-00-5	( 1 ≤C < 100) STOT SE 3, H335

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter de respirer les poussières, fumées, vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

###### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

##### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



###### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

###### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

###### Protection des mains:

Gants de protection

###### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

###### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

###### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Blanc opaque.
Apparence	: Pâte de résine visqueuse.
Odeur	: Acrylique.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Ininflammable.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Pas disponible
Forme de particule	: Pas disponible
Ratio d'aspect d'une particule	: Pas disponible
État d'agrégation des particules	: Pas disponible
État d'agglomération des particules	: Pas disponible
Surface spécifique d'une particule	: Pas disponible
Empoussiérage des particules	: Pas disponible

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
DL50 orale rat	1012 mg/kg

2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	
DL50 orale rat	> 6000 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, rat, mâle/femelle, valeur expérimentale, voie orale, 14 jour(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 402 de l'OCDE (Toxicité cutanée aiguë)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: ECHA
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 2 mg/l Source : Essai de toxicité BPL OSHRI

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
DL50 orale rat	5564 mg/kg de poids corporel (Rat, valeur expérimentale, voie orale)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (24 heures, lapin, mâle, valeur expérimentale, voie cutanée)

Triethylamine (121-44-8)	
DL50 orale rat	730 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée lapin	580 mg/kg Source: ECHA
CL50 Inhalation - Rat	7 mg/l (EPA OTS 798.1150: Toxicité aiguë par inhalation, 4 heures, Rat, Mâle/femelle, Valeur expérimentale, Valeur convertie, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	3496 ppm Source: ECHA

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
DL50 orale rat	10837 mg/kg Source: NLM, THOMSON

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature

Triethylamine (121-44-8)	
pH	12,5 Source: ECHA

Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
pH	6,8 - 7,2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature

2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)	
pH	Aucune donnée disponible dans la littérature

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Triethylamine (121-44-8)	
pH	12,5 Source: ECHA
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
pH	6,8 - 7,2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
Groupe IARC	4 - Probablement pas cancérogène pour l'homme
2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	25 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Sexe animal: mâle, Remarques sur les résultats: autres:
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate (85590-00-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Glass Filler (N/A)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 30 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Ligne directrice: autre:
Triethylamine (121-44-8)	
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	1,02 mg/l d'air Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité subchronique par inhalation : étude de 90 jours), Ligne directrice : Ligne directrice 452 de l'OCDE (Études de toxicité chronique)
Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)	
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	350 ppm Animal: rat, Ligne directrice: Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité subchronique par inhalation: étude de 90 jours), Remarques sur les résultats: autres:
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 422 de l'OCDE (Étude combinée de toxicité à doses répétées avec l'essai de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)
NOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	100 ppm Animal: rat, Ligne directrice: Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité subchronique par inhalation: étude de 90 jours), Remarques sur les résultats: autres:
Danger par aspiration	: Non classé
TheraCem Ca Catalyst	
Viscosité, cinématique	Non applicable
Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)	
Viscosité, cinématique	7,212 mm <sup>2</sup> /s

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

<b>2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)</b>	
Viscosité, cinématique	3,47 mm <sup>2</sup> /s (0 °C, ASTM D445: Viscosimètre capillaire)
<b>2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)</b>	
Viscosité, cinématique	6,4 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
<b>Triethylamine (121-44-8)</b>	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible dans la littérature

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

<b>10-Methacryloyloxydecyl Dihydrogen Phosphate (85590-00-7)</b>	
NOEC chronique poisson	48h 10 mg/l
<b>Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)</b>	
CL50 - Poisson [1]	1,6 mg/l Organismes d'essai (espèce): Danio rerio (ancien nom: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	11 mg/l Organismes d'essai (espèces): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	0,8 mg/l Organismes d'essai (espèces): Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,4 mg/l Organismes d'essai (espèces): Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CEr50 algues	0,8 mg/l (OCDE 201: Algues, Test d'inhibition de la croissance, 72 heures, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, BPL)
<b>2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)</b>	
CL50 - Poisson [1]	> 0,57 mg/l Organismes d'essai (espèces): Danio rerio (ancien nom: Brachydanio rerio)
CL50 - Poisson [2]	0,199 mg/l (CL50; ECOSAR v1.00; 96 heures; Poissons)
CE50 - Crustacés [1]	0,48 mg/l Organismes d'essai (espèces): Daphnia magna
CE50 - Crustacés [2]	0,15 mg/l (CSEO; OCDE 202: Daphnia sp. Essai d'immobilisation aiguë; 48 heures; Daphnia magna; Système statique; Eau douce; Valeur expérimentale)
CE50 72h - Algues [1]	> 0,4 mg/l Organismes d'essai (espèces): Desmodesmus subspicatus (ancien nom: Scenedesmus subspicatus)
LOEC (chronique)	1 mg/l Organismes d'essai (espèce): Daphnia magna Durée: « 21 jours »
NOEC (chronique)	0,023 mg/l Organismes d'essai (espèces): Daphnia magna Durée: « 21 jours »
<b>2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)</b>	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poissons, Essai de toxicité aiguë, 96 heures, Oryzias latipes, Système semi-statique, Eau douce, Valeur expérimentale, BPL)
CE50 - Crustacés [1]	380 mg/l (OCDE 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 heures, Daphnia magna, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, BPL)

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

<b>2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)</b>	
CEr50 algues	836 mg/l (OCDE 201: Alga, Test d'inhibition de la croissance, 72 heures, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, BPL)
<b>Triethylamine (121-44-8)</b>	
CL50 - Poisson [1]	24 mg/l Source: ECHA
CE50 72h - Algues [1]	8 mg/l Source: ECHA
CE50 72h - Algues [2]	6,8 mg/l Organismes d'essai (espèces): Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
LOEC (chronique)	14 mg/l Organismes d'essai (espèces): Ceriodaphnia dubia Durée: « 7 jours »
NOEC (chronique)	7,1 mg/l Organismes d'essai (espèces): Ceriodaphnia dubia Durée: « 7 jours »
<b>Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)</b>	
CL50 - Poisson [1]	16,4 mg/l Organismes d'essai (espèces): Danio rerio (ancien nom: Brachydanio rerio)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Organismes d'essai (espèces): Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	72,8 mg/l Organismes d'essai (espèces): Pseudokirchneriella subcapitata (noms précédents: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CEr50 algues	> 100 mg/l (équivalent ou similaire à la méthode communautaire C.3, 72 heures, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale)
LOEC (chronique)	100 mg/l Organismes d'essai (espèces): Daphnia magna Durée: « 21 jours »
NOEC (chronique)	32 mg/l Organismes d'essai (espèces): Daphnia magna Durée: « 21 jours »
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
DThO	2,14 g O <sub>2</sub> /g substance
<b>2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Pas facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,51 g O <sub>2</sub> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,27 g O <sub>2</sub> /g substance
DThO	2,977 g O <sub>2</sub> /g substance
DBO (% de DThO)	0,17
<b>2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans le sol: pas de données disponibles. Facilement biodégradable dans l'eau.
<b>Triethylamine (121-44-8)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	< 0,001 g O <sub>2</sub> /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,02 g O <sub>2</sub> /g substance
<b>Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Tert-butyl Peroxybenzoate (614-45-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3 (Valeur expérimentale, OCDE 117: Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (log K <sub>oe</sub> < 4).

#### 2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4,17 (valeur expérimentale, 37 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation (4 ≤ log K <sub>oe</sub> ≤ 5).

#### 2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,42 (Valeur expérimentale, OCDE 107: Coefficient de partage (n-octanol/eau): Méthode du flacon agité, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

#### Triethylamine (121-44-8)

BCF - Poisson [1]	< 0,5 (OCDE 305: Bioconcentration: essai d'écoulement continu sur les poissons, 42 jour(s), Cyprinus carpio, eau douce, valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,45 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FBC < 500).

#### Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,3 (Expérience pratique/observation, méthode A.8 de l'UE: coefficient de partage)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (log K <sub>oe</sub> < 4).

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 2,6-Di-Tert-Butyl-4-Methylphenol (128-37-0)

Tension superficielle	Non applicable (solubilité dans l'eau < 1 mg/l)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K <sub>oc</sub> )	4 362 (log K <sub>oc</sub> , SRC PCKOCWIN v1.66, valeur calculée)
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol. Peut nuire à la croissance, à la floraison et à la formation des fruits des plantes.

#### 2-Hydroxyethyl Methacrylate (868-77-9)

Tension superficielle	Aucune donnée disponible dans la littérature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K <sub>oc</sub> )	0,164 - 0,708 (log K <sub>oc</sub> , SRC PCKOCWIN v2.0, valeur calculée)
Ecologie - sol	Adsorbe dans le sol.

#### Triethylamine (121-44-8)

Tension superficielle	20,05 mN/m (25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K <sub>oc</sub> )	2,03 (log K <sub>oc</sub> , SRC PCKOCWIN v1.66, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Faible potentiel d'adsorption dans le sol.

#### Triethylene Glycol Dimethacrylate (109-16-0)

Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log K <sub>oc</sub> )	1,89 (log K <sub>oc</sub> , valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

##### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

##### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

##### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

##### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

##### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

##### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

##### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

##### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date de révision	Ajouté	
	Date d'émission	Enlevé	
	Remplace la version de	Ajouté	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
7.2	Conditions de stockage	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Org. Perox. C	Peroxydes organiques, type C
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B

# TheraCem Ca Catalyst

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Texte intégral des phrases H et EUH:

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.